



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



© Ennaloël Mateo-Espada



© Gaëlle Sobczyk Moran



© Sonia Richaud



© A Rocha France

Compte-rendu du 6^{ème} comité de pilotage du PNA en faveur des Papillons de jour 14 janvier 2025



Participants

Animation : Gaëlle Sobczyk Moran (animatrice du PNA pour l'Opie) & Jean-Marc Salles (coordinateur du PNA pour la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes).

Présents (47) : les personnes présentes en visio-conférence sont indiquées en italique

Échelle nationale	Maxence Chatelet (MTEECPR), <i>Stéphanie Beaume</i> (ONF), Antoine Lévêque & <i>Arzhvaël Jeusset</i> (Patrinat), Gaëlle Sobczyk Moran, Océane Renou, Mathieu De Florès & Alexia Monsavoir (Opie), <i>Mylène Hamon</i> (APCA), <i>Laurent Servière</i> (RNF), <i>Sandrine Gouin</i> (AELB).
Auvergne-Rhône-Alpes	Jean-Marc Salles (DREAL), Aurélie Soissons (CEN), Yann Baillet (Flavia APE)
Bourgogne-Franche-Comté	Raphaëlle Itac-Bruneau & Chloé Degabriel (CBNFC-ORI), Quentin Barbotte (SHNA-OFAB)
Bretagne	Floriane Flacher-Geslin (GRETIA), <i>Fabien Coquereau</i> (DREAL)
Centre-Val de Loire	Renaud Baeta (ANEPE Caudalis), <i>Serge Gressette</i> (CEN), <i>Mathieu Willmes</i> (DREAL)
Corse	Cyril Berquier (OEC)
Grand Est	David Demergès (CEN), Annaëlle Muller (CSA), Romain Daniélou (CEN Champagne-Ardenne)
Hauts-de-France	Cyril Le Maux (DREAL), <i>Guillaume Delporte</i> (GON), <i>Kévin Gruau</i> (Picardie Nature)
Ile-de-France	Raphaël Vandeweghe (Opie), <i>Xavier Mérit</i> (ALF), <i>Aliénor Miscopein</i> (CA)
Normandie	Emmanuel Macé (Gretia), Adrien Simon (CEN)
Nouvelle-Aquitaine	Pierre-Yves Gourvil & Kévin Le Falher (CEN), Thomas Hodée (DREAL), Frédéric Dissard (SEL)
Occitanie	Bastien Louboutin (Opie), Baptiste Charlot & David Soulet (CEN)
Pays de la Loire	Johannic Chevreau (PNR Normandie-Maine), Amélie Roux (CEN), <i>Isaël Larvor</i> (DREAL), Alexandre Martin (LPO Anjou)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Stéphane Bence (CEN)

Excusée : Maëlle Bouchez (DRIEAT), Laurence Despres & Flora Lambert-Auger (LECA)

Ce compte-rendu présente l'avancement du plan national d'actions pour la conservation des papillons diurnes ainsi que les échanges entre une quarantaine de participants, réunis lors du COPIL national, tenu le 14 janvier 2025 en présentiel et visio-conférence.

Résumé

La [déclinaison du PNA en Hauts-de-France](#) a été publiée en mars 2024. La formation pour mettre en place un suivi Sterf est disponible pour les structures régionales. [Deux outils d'initiation](#) à la reconnaissance d'espèces pour les plaines tempérées et le pourtour méditerranéen sont disponibles. Une [fiche enquête sur l'Apollon](#) en Franche-Comté a été publiée et est adaptable pour d'autres espèces. Le [livret compte-rendu](#) sur la réintroduction des espèces protégées est disponible. Deux groupes de travail inter-régionaux se sont tenus en 2024 concernant : [l'habitat de la Bacchante](#) (réponse à un AMI déposé par un consortium de 12 structures, non retenue) et les Azurés de la sanguisorbe et des paluds. L'organisation du séminaire mi-parcours du PNA a également occupé l'animation nationale en 2024. 42 [fiches de retours d'expérience](#) d'actions de gestion (RETEX) ont été publiées sur le site du PNA. Le projet sur les douze vidéos du PNA est finalisé, elles sont disponibles sur la chaîne [Youtube : Opie tivi](#). La mallette pédagogique n'est pas achevée par manque de financements.

Le groupe Rhopalocères du réseau Réserves naturelles de France développe des analyses sur le protocole Rhopalocères (Sterf plus détaillé) dans le cadre d'un AMI. Les résultats sont inattendus et doivent être expliqués et étudiés, par exemple, les espèces spécialistes présentent le même déclin en Réserves qu'en dehors. Réduire le nombre de passage du protocole entraîne une variation des résultats trop importante et est écarté. Les effectifs manquants de précédents suivis peuvent être prédits dans certaines conditions. En 2025-2026, des modèles d'analyse régionaux seront explorés et une plateforme de visualisation de données sera développée.

Les trois premières années de la [déclinaison des Pays de la Loire](#) s'achèvent après s'être concentrées sur un éco-complexes en faveur des espèces de prairies et pelouses sèches. Quatre associations régionales accompagnent le CEN sur les actions à mener. Un axe opérationnel a été traité chaque année : acquisition de connaissances, puis animation territoriale et enfin, actions de gestion / restauration. Le bilan est très positif avec des aboutissements de gestion en faveur des papillons sur quasiment tous les sites ciblés en début de déclinaison.

La [Liste Rouge régionale de la région PACA](#) de 2014 a été réévaluée et validée en décembre 2024. Plus d'un million de données ont été utilisées pour attribuer les statuts de menaces aux espèces. Des scripts créés peuvent être demandés pour constituer les tableaux de statuts et élaborer les cartes d'aire d'occurrence et d'occupation. Le nombre d'espèces menacées (catégories CR, EN, VU) a augmenté de 60 %, avec une forte aggravation du degré de menace. Aucun cortège d'espèce n'est épargné par le changement de statut. Les menaces sont nombreuses et très variées.

4 actions importantes ont eu lieu en Occitanie dans le cadre de la déclinaison en 2024. Un [RETEX sur la translocation d'aristoloches](#) en région Occitanie et PACA a permis de recenser 35 projets présentant des résultats mitigés. Un [article issu d'un stage de master 2](#) a été publié dans *naturae* sur les habitats des fourmis-hôtes de *Phengaris arion* – Azuré du serpolet et a permis d'indiquer des préconisations de gestion sur les sites échantillonnés. Un stage de master 2 a conduit à rechercher les chenilles d'Hermite – *Chazara briseis* dans des soulanes pour améliorer la connaissance sur son habitat. Enfin, un guide [des Papillons de jour et Libellules méconnus ou rares d'Occitanie](#) a été publié.

Le comité de pilotage du matin du 14 janvier 2025 a été suivi par le séminaire mi-parcours du PNA, se tenant sur 1 jour et demi, il s'est terminé le 15 janvier en fin d'après-midi. Les actes du séminaire seront publiés sur le site du PNA.

Diaporama des présentations

Renommez votre nom si besoin

Opie L. (hôte) Réactiver le son

Vérifiez que votre micro est coupé



Plan national d'actions Papillons de jour



Comité de pilotage du PNA Papillons de jour de l'année 2024

Début à 9h45

Gaëlle Sobczyk Moran | Opie

gaelle.sobczyk-moran@insectes.org

14 janvier 2025



Sommaire

Participants	2
Résumé	3
Tour de table : l'avancée des déclinaisons du plan en régions	5-6
Les actions réalisées en 2024 par l'animation nationale	7
Protocole Rhopalocères de Réserves naturelles de France (RNF)	7-8
Trois années d'actions en Pays de la Loire en faveur d'espèces de prairies et pelouses sèches	9
Réévaluation de la Liste rouge de Provence-Alpes-Côte d'Azur Rhopalocera et Zygaenidae	10-11
Zoom sur des actions du PRA papillons de jour en Occitanie	11-12

Tour de table : l'avancée des déclinaisons du plan en régions

Déclinaison régionale	Nombre d'espèces du PNA	Etat d'avancement	Validée
Auvergne-Rhône-Alpes	29		Validée en 2019
Bourgogne-Franche-Comté	18		Validée en 2023
Bretagne	3	Relectures des fiches actions en cours	
Centre-Val de Loire	11		Validée en 2020
Corse	5	Plan territorial d'actions (PTA) Réflexion PRA par la Dreal	
Grand Est	17	Modifications suite au CSRPN en cours	
Hauts-de-France	7		Validée en 2024
Île-de-France	2		Validée en 2022
Normandie	5	Validation des fiches actions en cours	
Nouvelle-Aquitaine	11		Validée en 2021
Occitanie	21		Validée en 2023
Pays de la Loire	7		Validée en 2021
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24		Validée en 2021

Auvergne-Rhône-Alpes :

Un projet de réintroduction des Azurés de la sanguisorbe et des paluds est en cours de rédaction. De l'acquisition foncière a été réalisée en faveur de ces espèces.

Bourgogne-Franche-Comté :

La réactualisation de la liste rouge des papillons de jour est en travail depuis février 2024 avec l'appel à contribution du comité d'experts. La fiche sur le cortège d'espèces de pelouses sèches a été publiée. Un travail de porter à connaissance des animateurs Natura 2000 a été engagé concernant la prise en compte des espèces de papillons de jour du PRA par les gestionnaires. De nombreux bilans stationnels sont réalisés et des suivis de stations d'espèces prioritaires telle que la seule station de *Phengaris teleius* de Franche-Comté. Une recherche du Mélibée est réalisé sur des stations où il n'avait pas été revu. La fiche enquête Apollon a été diffusée à l'été 2024.

Bretagne :

La rédaction des fiches actions touche à sa fin, les actions sur l'Azuré des mouillères se poursuivent. Un groupe de travail sur le Damier de la succise va être organisé pour les gestionnaires d'espaces naturels de Bretagne.

Centre-Val de Loire :

Le projet de réintroduction de l'Azuré des mouillères se poursuit pour la deuxième année consécutive. La dernière population d'Hermite en région Centre-Val de Loire installée sur 150 ha de prairie sèche, bénéficie désormais d'un arrêté de protection d'habitat naturel (APHN) en Eure-et-Loir, signé en 2024. Ce site était sur une ancienne base aérienne et était convoité pour des projets d'énergie solaire. La liste rouge régionale a été publiée fin 2024 après 5 ans de travail.

Corse :

Le premier Atlas des papillons de jour de la Corse a été publié en 2024 et l'animation du plan territorial d'actions a participé à l'élaboration d'une méthodologie régionale pour créer les sites ZNIEFF. Une étude sur les effets du débroussaillage alvéolaire sur la faune entomologique a été réalisée ces 3 dernières années et sera publiée en 2025. Des gestions seront testées sur deux sites en faveur de l'Azuré du serpolet. Des fiches de préconisation de gestion en faveur des papillons de jour sont en cours d'élaboration.

Grand Est :

Des recherches d'espèces de papillons de jour de la déclinaison régionale sont en cours sur les camps militaires de Champagne-Ardenne. En Alsace, des enquêtes participatives sont en cours sur les Azurés de la sanguisorbe et des paluds, ainsi que des animations foncières sur ces espèces. La définition d'une station biologique pour la Bacchante dans le cadre du catalogue des stations est en travail. Une base de traits de vie est en cours d'élaboration avec de nombreux partenaires.

Hauts-de-France :

2024 était la première année de la mise en œuvre de la déclinaison et un projet Fonds vert sur le Damier de la succise en zone forestière a été accepté. Le comité de pilotage régional a identifié les actions prioritaires à mettre en œuvre et des groupes de travail liés à ces actions le seront. Le Sterf prend de l'importance et des bénévoles vont mettre en place des suivis de sites. Les animateurs accompagneront les dépôts de demandes de subventions auprès des structures locales. De nombreuses actions concernant le Damier de la succise sont en cours.

Ile-de-France :

Un travail se développe sur la préservation du Cuivré des marais entre l'Ile-de-France et la région Grand Est. L'enquête sur la Lucine se poursuit est a été renouvelée en 2024. L'acquisition de donnée est encouragée via des publications de documents de communication par l'animation régionale.

Normandie :

Un suivi sur *Phengaris alcon* et *Euphydryas aurinia* est accompagné par l'animation de la déclinaison régionale. La rédaction des fiches-actions du PRA est finalisée. Le projet sentinelle du climat est appliqué en Normandie pour développer le protocole Sterf sur le territoire normand, et une trentaine de sites sont suivis.

Nouvelle-Aquitaine :

Le plan régional d'action de la région est à mi-parcours et des séminaires seront organisés tout au long de l'année pour marquer cet avancement. La caractérisation des habitats de la Bacchante est en cours dans différents départements de la région. Les populations d'Azurés des mouillères sont surveillées, elles disparaissent et sont menacées par des aménagements. Une étude sur la répartition du Fadet des laïches a été menée dans le triangle landais, ainsi qu'une étude en contexte sylvicole sur cette espèce. Un réseau de sites suivis se développe dans toute la région par le protocole Sterf-eBMS. Des fiches de gestion sont en cours d'élaboration selon une entrée espèce. Une liste déterminante des espèces de papillons de jour pour les ZNIEFF sera élaborée pour la région en 2025.

Occitanie :

Un guide sur les espèces d'insectes méconnues d'Occitanie a été réalisé en 2024 ainsi qu'un livret de retours d'expériences sur la translocation d'Aristoloches dans le cadre de la séquence ERC. Un stage sur l'Hermitte dans la réserve de Jujols s'est déroulé en 2024. Un inventaire du Nacré de la canneberge est en cours en Margeride.

Pays de la Loire :

Un plan de conservation ciblé sur les papillons forestiers est en cours dans le Parc naturel régional Normandie-Maine, le Damier de la succise est inclus dans ce plan. La déclinaison régionale est organisée par éco complexe. La liste rouge régionale a été publiée en 2022. Les agents OFB sont formés pour rechercher les espèces de la déclinaison et une formation pour mettre en place des suivis Sterf s'est déroulée en 2024. Un stage a eu lieu en 2024 sur l'utilisation de la matrice paysagère par l'Azuré du serpolet.

Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Une action d'acquisition foncière en faveur du Faux-cuivré smaragdine financé grâce au Fonds vert est en cours. Le projet qui a beaucoup occupé l'année 2024 est l'actualisation de la liste rouge de PACA qui vient d'être validée en CSRPN.

National :

EUPoMS se développe et le Sterf-eBMS devient un dispositif de suivi obligatoire pour les états membres, ce protocole est à prioriser pour réaliser des suivis.

Une continuité des financements sur l'animation des PNA devrait se décider, en revanche, le Fonds vert sera revu à la baisse et la sélection des projets sera plus exigeante.

Concernant le réseau des réserves naturelles de France, il existe un atelier rhopalocères pour que les membres de RNF puissent échanger sur ce groupe.

L'Appel à projet plans nationaux d'actions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne finance à hauteur de 70% des projets d'espèces de papillons de jour inféodés aux milieux aquatiques et ne reçoit pas assez de candidatures. Un seul dossier a été sélectionné en 2024 sur le Cuivré des marais en Brenne. Il est encouragé de candidater auprès de vos agences de l'eau en régions.

Gaëlle Sobczyk Moran (Opie)

La [déclinaison du PNA en Hauts-de-France](#) a été publiée en mars 2024, **10 régions** ont publié une déclinaison régionale du PNA. L'animation nationale a participé à 7 comités de pilotage régionaux cette année 2024.

Concernant le **Sterf (Suivi temporel des Rhopalocères de France)**, la formation à la mise en œuvre du Sterf s'est nouvellement tenue en Pays de la Loire et est disponible pour d'autres régions. **Deux outils d'initiation** à la reconnaissance d'espèces pour les [plaines tempérées](#) et le [pourtour méditerranéen](#) sont disponibles. Les **fiches enquêtes** sur des espèces du PNA peuvent **être adaptées** à une espèce en région pour la rechercher, une sur [l'Apollon en Franche-Comté](#) a été publiée.

Un atelier visio-thématique national ([réintroduction des espèces protégées](#)) et deux inter-régionaux ([habitat de la Bacchante](#) et Azurés de la sanguisorbe et des paluds) ont eu lieu, les comptes-rendus sont disponibles. Douze structure se sont associées au projet déposé à l'AMI **de l'OFB sur la recherche & développement** de la surveillance terrestre, sur la caractérisation de l'habitat de la Bacchante, non retenu. **L'organisation du séminaire mi-parcours du PNA** a également occupé l'animation nationale en 2024.

42 fiches de retours d'expérience d'actions de gestion ont été publiées sur le site du PNA. Le projet sur les **douze vidéos du PNA** est finalisé. Elles sont sur des espèces du PNA et sont finalisées et publiées sur la chaîne [YouTube de l'Opie tivi](#). La **mallette pédagogique** n'est pas achevée pour manque de financements.

► **Vous pouvez toujours transmettre vos actions de gestion et la demande de recensement aux structures qui réalisent des actions en faveur des papillons sur le site du PNA : <https://papillons.pnaopie.fr/actions-de-gestion/>.**

► **La formation Sterf peut être organiser dans les régions, contactez : mathieu.deflores@insectes.org.**

Échanges & remarques :

Jean-Marc Salles invite les Dreals qui financent des actions à intégrer dans leur cahier des charges ; le remplissage des fiches Retex (retours d'expérience de gestion). Ces fiches seront utiles pour le rapportage européen sur la mise en œuvre du règlement sur la restauration de la nature, notamment pour les espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats d'espèces.

Protocole Rhopalocères de Réserves naturelles de France (RNF)

Laurent Servière (RNF)

 Page 19

Dans le cadre de l'AMI : Appui méthodologique et statistique à destination des gestionnaires d'aires protégées, le réseau RNF travaille sur le protocole Sterf adapté et précisé pour leur contexte. Les objectifs sont **d'évaluer la qualité des données, leur standardisation et d'élaborer des modèles** pour répondre aux hypothèses d'évaluation de l'État écologique des milieux ouverts dans les RNs.

1ère phase :

Les résultats indiquent que le déclin des espèces de papillons de jour est plus marqué en réserves qu'en dehors. Ceci peut être dû à l'isolement des populations dans les Réserves. Les espèces spécialistes présentent le même déclin en Réserves et hors Réserves.

2ème phase :

Si des sites sont suivis à proximité des réserves et que la phénologie de chaque espèce est connue, il sera possible de **prédire les effectifs manquants** lors des suivis entre 2005 et 2019. Il s'agit de corréliser les courbes phénologiques réelles et les courbes moyennes (grâce aux sites à proximité).

Réduire le nombre de passages ou la période de suivi ne sera pas possible, en effet, l'écart de tendances entre un suivi normal et un démarrage retardé ou un arrêt précoce du suivi était supérieur à 5%.

Les perspectives pour 2025-2026 incluent **l'exploration de modèles régionaux** développés par Reto Schmucki, susceptibles d'être déclinés à l'échelle locale pour aider les gestionnaires de sites à interpréter les tendances locales. Des tests supplémentaires sur les espèces PNA sont également envisagés. Le groupe prévoit de poursuivre le déploiement du Sterf dans le réseau et de **développer une plateforme de visualisation des données**.

► **Les résultats des travaux et analyses seront publiés prochainement sur le site des Réserves naturelles de France.**

► **Pour toute question supplémentaire, contactez Laurent Servièrre : laurent.s@ariegenature.fr**

Échanges & remarques :

Adrien Simon demande s'il y a des hypothèses pour expliquer l'effet réserve sur le déclin contraire à ce qui était attendu.

Laurent Servièrre répond que l'hypothèse repose sur des publications récentes sur les effets puits-sources. Les réserves naturelles appliquant le protocole sont souvent des patches de prairies ou de pelouses dans un paysage globalement dégradé. Ces réserves jouent alors un rôle de refuge limité, sans effet source significatif sur la biodiversité. Les résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence en raison des incertitudes et des lacunes dans le protocole.

Emmanuel Macé demande si l'effet de la gestion a été pris en compte sur les réserves.

Laurent Servièrre répond qu'ils ont tenté de le faire, mais les pratiques de gestion ne sont pas standardisées, rendant l'analyse complexe. Le fichier recensant les pratiques de gestion s'est révélé trop hétérogène. Ils pourraient explorer cela avec les modèles régionaux, cependant, il est difficile de demander aux gestionnaires de standardiser leurs pratiques.

Antoine Lévêque souhaite savoir à quoi ont été comparés les points en Réserves.

Laurent Servièrre explique que la comparaison s'est faite avec des sites Sterf hors réserve en France. Les tendances globales par espèce ont été comparées entre les 23 réserves étudiées et les sites Sterf. Les résultats montrent des tendances similaires pour 24 espèces, bien que le déclin soit plus marqué dans les réserves naturelles.

David Soulet souhaite faire un commentaire en indiquant qu'il serait impossible de standardiser la gestion dans les réserves (réglementation, surpâturage). De plus, en France il existe un manque de zones protégées avec des mesures de gestion de grande envergure dédiées à la conservation.

Laurent Servièrre précise que la difficulté réside dans la standardisation de la description des modes de gestion (fauche, débroussaillage, pâturage, etc.), car les situations sont très variées d'un site à l'autre.

Amélie Roux (CEN Pays de la Loire) & Alexandre Martin (LPO Anjou)

La [déclinaison des Pays de la Loire](#) a pu être lancée après validation de la [Liste rouge régionale](#). Elle se concentre sur **un cortège d'espèces tous les trois ans**, avec un axe opérationnel par an : acquisition de connaissances puis, acquisition foncière ou d'usage puis, actions de conservation, restauration ou protection. C'est le **CEN Pays de la Loire qui pilote** et anime le plan régional d'actions et **mobilise quatre associations régionales** (LPO Anjou, CPIE Loire Anjou, CPIE Mayenne et Atlas entomologique régional) qui portent leurs projets.

La **LPO Anjou**, dans le Saumurois, a suivi les opérations à réaliser chaque année. 6 sites dans le secteur ont été ciblés pour mener les actions, les **résultats sont très positifs** : **une acquisition foncière, 2 conventions de gestion et 2 restaurations de milieux** (chantiers participatifs de réouverture). L'aérodrome de Saumur est le site où les actions de conservation du Mercure n'aboutissent pas, c'est la seule station connue de l'espèce en Pays de la Loire et elle est menacée par l'aménagement d'un parc photovoltaïque.

Conclusion : **12 espèces** du plan régional d'actions **recensées, 25 propriétaires contactés et 6 partenariats** avec des structures ayant une emprise foncière sur les milieux naturels. Dans toute la région, **23 ha sont en maîtrise d'usage ou foncière**. Il est nécessaire de trouver d'autres financements pour poursuivre les actions, alors qu'en parallèle, un nouvel éco complexe sur les milieux humides est ciblé pour les 3 prochaines années.

Échanges & remarques :

David Demergès se demande comment les choix d'intervention sont orientés et priorisés, si les plans de gestion sont possibles en parallèle des inventaires ou de la maîtrise d'usage. Pour les projets photovoltaïques, en Lorraine, les actions de gestion sont peu mises en place et demande une intervention dans une période très courte.

Amélie Roux répond que pour certains sites, l'intervention est possible très rapidement lorsqu'il y a une urgence ou une bonne entente avec le propriétaire.

Alexandre Martin ajoute que le PRA est présenté aux propriétaires et une notice de gestion est proposée, plus rapidement mise en place et moins contraignante qu'un plan de gestion. Pour le Mercure, sur l'aérodrome de Saumur, une fauche tardive est préconisée, ainsi que la préservation des bandes refuges jusqu'à fin octobre pour que les brachypodes ne disparaissent pas.

Xavier Mérit propose d'organiser des week-ends de prospection et d'inventaires ou de formations dans la région avec quelques bénévoles de l'ALF.

David Soulet remarque qu'une convention de partenariat avec RTE est en cours, il se demande si la convention est régionale, sous quelle forme elle se présente et si RTE sous-traite la gestion des dessous de lignes.

Amélie Roux répond que leurs conventions sont faites avec les propriétaires et non avec RTE qui n'a pas la maîtrise foncière. Pour modifier la gestion ou exporter de la matière, il est obligatoire de contacter le propriétaire. Les courriers rédigés par le CEN ont été envoyés par RTE.

Stéphane Bence (CEN PACA)

La liste rouge de PACA datait de 2014 et a été réévaluée avec un jeu de données dépassant les **1 000 000 de données**, grâce à l'Atlas régional publié en décembre 2019. La liste d'espèces évaluées concernent : **253 espèces évaluées, 59 sous-espèces évaluées et 8 populations isolées évaluées**. Les échanges inter-régionaux sont essentiels et bienvenus pour réévaluer les listes rouges régionales. Les **scripts** transmis par l'Opie antenne Occitanie et le CEN Occitanie ont été d'une importance capitale. Le tableau de pré-évaluation a été présenté lors d'ateliers en visioconférence et en présentiel, un pour les Rhopalocères, un pour les Zygènes. La méthode de l'UICN a été appliquée au maximum, mais les effectifs de papillons, même d'espèces communes, diminuent depuis 2010, et plus fortement encore depuis 2020. Ces ressentis de terrain ne ressortent pas lors de cette évaluation. Il y a potentiellement un **manque de suivi à long terme des effectifs**.

Pour de nombreuses espèces, les observations sont stables ou en augmentation, mais toutes les espèces bénéficient d'une amélioration de la connaissance, les statuts de menace des espèces peuvent être sous-estimés.

Catégorie de l'UICN	LR PACA 2014 252 espèces évaluées	LR PACA 2024 253 espèces évaluées
Résultats : nombre d'espèces (%)		
Disparue au niveau régional (RE)	2 (1 %)	2 (1%)
En danger critique (CR)	0	1 (0.5%)
En danger (EN)	3 (1 %)	12 (5 %)
Vulnérable (VU)	12 (5 %)	11 (4 %)
Quasi menacée (NT)	15 (6 %)	46 (18 %)
Préoccupation mineure (LC)	209 (82 %)	170 (66 %)
Données insuffisantes (DD)	11 (4 %)	11 (4 %)
Non applicable (NA)	2	6

Figure : statuts des espèces de PACA en 2014 et 2024

Le **nombre d'espèces menacées** (catégories CR, EN, VU) a **augmenté de 60 %**, avec une forte aggravation du degré de menace. D'une manière générale, les espèces sont de plus en plus menacées. *Pieris ergane*, espèce du PNA a disparu de la région PACA, n'est pas revue depuis 10 ans. **Aucun cortège d'espèce n'est épargné** par le changement de statut. Les menaces sont nombreuses et très variées.

Échanges & Remarques :

Raphaëlle Itrac-Bruneau commente que dans sa région, une très grosse diminution des effectifs est observée. Elle se demande comment le critère Bb (v) a été utilisé, excepté à dire d'expert, il est très complexe de l'utiliser.

Stéphane Bence répond qu'il n'a pu être utilisé lorsque la régression était flagrante, ou qu'une étude avait été réalisée, c'est le cas des *Parnassius mnemosyne* et *apollo*. Cela dépend des espèces.

Xavier Mérit indique que le massif des Monges fait partie des zones les plus menacées par le surpâturage. Des populations montent en altitude et sont installées dans des zones difficiles d'accès.

Stéphane Bence indique que des études sur les *Parnassius* l'ont prouvé, ces espèces montent en altitude et mécaniquement, on observe une diminution de l'aire d'occupation de l'espèce. Ceci est valable pour beaucoup d'espèces alpines. Le constat de 2024 n'est pas une amélioration liée à la prise en compte de la biodiversité mais une forte dégradation. Il n'y a jamais eu autant de menaces depuis 30 ans. Les projets photovoltaïques inquiètent les experts de la conservation et en parallèle des projets d'extension de réserves ne sont pas validés par l'État.

David Demergès indique qu'en Grand Est la Liste Rouge régionale a été validée en fin d'année 2024 et le réseau d'experts fait les mêmes constats. Un indicateur a été utilisé : le pourcentage de disparition de prairies permanentes. Il est de 2% en 5 ans et cette valeur a pu être utilisée pour le critère du déclin supposé. Cela a été bien reçu par l'UICN. Ces analyses locales géographiques, états de conservation des populations devraient pouvoir engendrer une liste rouge nationale et il se demande si la mise à jour de la LR nationale est prévue.

Gaëlle Sobczyk Moran indique que la réévaluation de la Liste rouge nationale est en projet et qu'un groupe de travail est en train de s'organiser entre l'UICN, le Muséum national d'Histoire naturelle et l'Opie pour débiter le projet de mise à jour en 2025, pour ensuite, monter un consortium d'experts.

► Des scripts créés par l'Opie antenne Occitanie et le CEN Occitanie peuvent être demandés pour constituer les tableaux et élaborer les cartes d'aire d'occurrence et d'occupation utiles dans le cadre de l'évaluation d'une liste rouge.

► Le projet de réévaluation de la liste rouge nationale des papillons de jour débutera en 2025 et sera réalisée par un consortium d'experts à définir.

Zoom sur des actions du PRA papillons de jour en Occitanie

 Page 84

Baptiste Charlot (CEN Occitanie)

Bastien Louboutin (Opie antenne Occitanie)

L'animation du PRA sur 13 départements est partagée en région Occitanie par 2 co-animateurs selon les anciennes régions. 4 actions régionales sont présentées.

RETEX translocation d'aristoloches : intégrée à l'action G4 du PRA Occitanie (améliorer la prise en compte des espèces du plan dans la séquence ERC) et réalisée par les Écologistes de l'Euzière. La DREAL recensait peu de retours d'expériences et ne savaient pas quelles actions pouvaient être préconisées.

19 projets en Occitanie et 16 en PACA, 24 concernent la Diane—*Zerynthia polyxena* et 11 la Proserpine—*Zerynthia rumina*.

Les résultats sont mitigés et manquent d'années de recul ou de suivis. Les taux **de survie des aristoloches et taux de colonisation par les papillons sont faibles**.

Publication *naturae* sur les **habitats de fourmis-hôtes de l'Azuré du serpolet—*Phengaris arion*** : 30 quadrats étudiés sur 12 prairies où ont été recherchées des *Myrmicas*. 29 fourmilières sur 45 étaient de *Myrmica spinosor* ou *Myrmica specioses*. La probabilité de présence de *Myrmicas* augmente avec le recouvrement de la strate herbacée et diminue avec l'augmentation du recouvrement de sol nu. Un pâturage le plus tardif possible est préconisé.

Recherche des chenilles d'Hermitte—*Chazara briseis* à Jujols : des populations d'Hermitte persistent sur les soulanes gérées par pâturage ovin. La recherche s'est déroulée de 22h à 2h dans des placettes de 4 m² dans 3 types de pelouses (très rases, buissonnantes, fermées), ainsi que des prospections libres en dehors des quadrats tirés aléatoirement. Les lampes UV ne permettent pas de mieux observer les chenilles de l'espèce. **7 chenilles ont été observées** lors des prospections libres, toutes dans l'habitat : **pelouses rases écorchées et sur des fétuques du groupe ovina**.

Guide des Papillons de jour et Libellules méconnus ou rares d'Occitanie : le but était de rassembler les connaissances régionales, améliorer la fiabilité des identifications et encourager la collecte des données.

19 espèces de Rhopalocères, 13 de Zygènes et 5 d'Odonates. Les critères d'identification essentiels sont listés, une cartographie des observations et les conseils de recherche sont indiqués.

► Les 3 documents présentés sont disponibles dans les [ressources de la page Occitanie](#) sur le site du PNA. Un rapport sur la recherche de chenilles d'Hermitte sera publié au cours de l'année 2025.

Jean-Marc Salles (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes) et Gaëlle Sobczyk Moran (Opie) remercient les participants pour leurs contributions pour ce sixième comité de pilotage du PNA Papillons de jour.

Pour favoriser la venue des participants, le Copil s'est tenu sur une demi-journée en 2025.

En effet, le **séminaire mi-parcours du PNA s'est déroulé à la suite de la matinée du Copil sur un jour et demi** : le 14 janvier après-midi et la journée du 15 janvier 2025.